

Table des matières

Préface de l'auteur	7
Introduction	11
§ 1 – Le volume du courant européen	13
a) L'importance par le nombre d'écrits	14
b) L'importance par le nombre d'organisations	15
1. <i>Les mouvements en faveur de l'Europe unie</i>	15
2. <i>Les revues en faveur de l'Europe unie</i>	16
3. <i>Les congrès et manifestations publiques en faveur de l'Europe unie</i>	17
§ 2 – L'extension du courant européen	18
a) L'extension selon les pays d'Europe	19
1. <i>L'Europe de l'entre-deux-guerres</i>	19
2. <i>L'europhisme en Europe</i>	21
b) L'extension selon les partis politiques	23
1. <i>Les positions officielles des partis politiques</i>	23
2. <i>L'engagement européen de personnalités politiques</i>	24
c) Chronologie de l'europhisme	26
§ 3 – La problématique de l'idée d'Europe unie	27
a) La dualité de contenu	27
b) La dualité de nature	28
NOTES	29

PREMIÈRE PARTIE

L'EXISTENCE D'UN COURANT EUROPÉEN DE 1919 À 1939

CHAPITRE I – LES FONDATEURS DU COURANT EUROPÉEN	37
SECTION I – LES PRÉCURSEURS	37
§ 1 – Des précurseurs ambigus	38
§ 2 – Des précurseurs visionnaires	41

<i>SECTION II</i> – LES INITIATEURS	43
§ 1 – La Paneurope du comte Coudenhove-Kalergi	43
a) Le livre	43
b) Le mouvement paneuropéen	46
c) Le fondateur de Paneurope	50
§ 2 – Les États-Unis des Nations européennes du Dr Heerfordt	52
a) L'Initiative Scandinave	53
b) « Europa » et « Paneuropa »	55
c) La propagande du Dr Heerfordt	58
<i>SECTION III</i> – LES POLITIQUES	59
§ 1 – Pour un système économique européen : Rathenau, Caillaux, Hantos	59
§ 2 – « Les États-Unis Ouvriers d'Europe » de Léon Trotski	62
§ 3 – L'esprit européen de Locarno : Herriot, Streseman et Briand	64
NOTES	67
CHAPITRE II – L'APOGÉE DU COURANT EUROPÉEN	77
<i>SECTION I</i> – L'APPARITION DE NOUVEAUX MOUVEMENTS EUROPÉENS	77
§ 1 – L'Union douanière européenne (UDE)	78
a) La fondation	78
b) À la recherche d'une doctrine	80
c) Le Congrès de Paris de 1930 et l'idée d'Union douanière régionale « France-Allemagne et pays voisins »	84
§ 2 – Les Comités de Coopération européenne	87
a) « La Fédération pour l'Entente européenne »	87
b) Création du Comité français et de la Fédération internationale	88
c) La nécessité d'un programme à la suite de l'initiative Briand	90
§ 3 – Les initiatives éphémères	95
a) Le Comité franco-allemand d'information et de documentation ou Comité « Mayrisch »	96
b) « L'Entente européenne »	98
<i>SECTION II</i> – L'ACTION DES PREMIERS MOUVEMENTS EUROPÉENS	100
§ 1 – La Paneurope sous la présidence d'honneur d'Aristide Briand	101
a) Le nœud de la question européenne	101
b) L'Europe à la portée de la main	103
c) <i>Kampf um Europa</i> contre <i>Mein Kampf</i>	107

§ 2 – L’Initiative Scandinave	111
a) La concurrence des autres mouvements	111
b) La tactique des comités nationaux	113
c) La recherche d’une initiative gouvernementale	116
SECTION III – ÉCONOMISTES ET JURISTES	118
§ 1 – Les économistes	118
a) La campagne pour l’abaissement des tarifs douaniers et les ententes industrielles internationales dans le cadre européen	119
b) Pour une union économique et douanière européenne	121
§ 2 – Les juristes	126
a) Terminologie et souveraineté	127
b) Fédéralisme et continentalisme	130
SECTION IV – UNE PLÉIADE D’ÉCRIVAINS	134
§ 1 – Hommes de lettres	134
a) L’Europe sans rivages	134
b) Les écrivains engagés de l’eupéisme	136
c) L’Avenir de l’esprit européen	141
§ 2 – Les écrivains politiques	142
a) Des socialistes eupéistes	142
b) Le démo-libéralisme eupéiste	144
c) Un nationalisme eupéiste?	148
§ 3 – Chroniqueurs et observateurs	154
a) Les eupéistes affirmés: Gaston Riou, Georges Dahrman, Henry et Bertrand de Jouvenel	154
b) L’Eupéisme touristique et pittoresque	159
c) Les concours de projets	162
NOTES	165
CHAPITRE III – RÉALISATIONS ET RETOMBÉE DU COURANT EUROPÉEN	185
SECTION I – LA TENTATIVE INSTITUTIONNELLE DANS LE CADRE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (SEPT. 1929-SEPT. 1932)	185
§ 1 – La proposition officielle d’Aristide Briand	186
a) La préparation psychologique: juillet-août 1929	186
b) Analyse de la proposition du 5 septembre 1929	187
c) Accueil favorable de l’idée	188

§ 2 – Le Mémoire Briand sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne	189
a) La lettre et l'esprit du texte du 17 mai 1930	189
b) Les réponses et le rapport	192
§ 3 – Deux années de Commission d'études pour l'Union européenne	194
a) Naissance de la Commission d'études	194
b) Vie et mort de la Commission d'étude	196
<i>SECTION II – LA RETOMBÉE DU COURANT EUROPÉEN : DE LA POLITIQUE DES ENTENTES RÉGIONALES À LA RÉSURGENCE AU SEUIL DE LA GUERRE</i>	
§ 1 – Ententes régionales et mouvements européens	199
a) L'apparition du régionalisme intra-européen (1931-1932)	199
b) L'ultime recours européen des ententes régionales	201
c) La retombée du courant européen	204
§ 2 – Le réveil fédéraliste anglo-saxon	206
a) « Europe must federate or perish »	206
b) Fédération européenne ou fédération des démocraties	208
c) L'Allemagne sans rivages	209
NOTES	210

DEUXIÈME PARTIE LA DÉFINITION DE L'IDÉE D'EUROPE UNIE DE 1919 À 1939

CHAPITRE I – LE CONTENU DE L'IDÉE D'EUROPE UNIE	217
<i>SECTION I – LA PHASE MORALE DU DISCOURS EUROPÉEN</i>	218
§ 1 – Les besoins d'unité	218
a) La nouvelle dimension économique	218
b) Les impératifs du progrès des techniques	220
§ 2 – Les menaces d'anéantissement	221
a) La menace d'autodestruction	221
b) Les menaces d'invasion	224
§ 3 – La conservation de l'hégémonie	227
a) Le déclin de l'Europe	227
b) La crise de l'esprit	229

<i>SECTION II – LA PHASE PRAGMATIQUE DU DISCOURS EUROPÉEN</i>	231
§ 1 – Consentement et contrainte	231
a) La contrainte	231
b) Le consentement	232
§ 2 – Élités et masses	235
a) Les élites	235
b) Les masses	237
§ 3 – Histoire et géographie	239
a) L'histoire institutionnelle	239
b) La géographie politique	241
NOTES	244
CHAPITRE II – LA NATURE DE L'IDÉE D'EUROPE UNIE	249
<i>SECTION I – IDÉE EUROPÉENNE ET EUROPÉISME</i>	249
§ 1 – L'idée européenne comme simple idée politique	249
§ 2 – L'idée européenne comme mystique : l'Européisme	253
a) Coudenhove-Kalergi, le doctrinaire de l'européisme	253
b) La divinité « Europe » chez Francis Delaisi, Julien Benda et Gaston Riou	255
<i>SECTION II – CONTRIBUTION DE L'EUROPÉISME À LA DÉFINITION DE L'IDÉOLOGIE POLITIQUE</i>	258
§ 1 – L'européisme révèle la fonction religieuse de l'idéologie	259
a) Regard sur les définitions contemporaines de l'idéologie	259
b) Les Européistes et la perception de la notion de « religions du temporel »	262
§ 2 – L'européisme révèle le processus historique de l'idéologie politique	266
a) Les idéologies politiques, religions de l'immanence	267
b) Ébauche d'une théorie sur la formation historique de l'idéologie politique	269
<i>SECTION III – CONTRIBUTION DE L'IDÉOLOGIE POLITIQUE À LA DÉFINITION DE L'EUROPÉISME</i>	275
§ 1 – L'Européisme, une idéologie politique mixte	276
a) L'Européisme n'est pas une idéologie spécifique	276
b) L'Européisme, comme élément de la seconde « vague idéologique »	277
c) L'Européisme, comme prolongement de la première « vague idéologique »	279

§ 2 – L'Européisme, une idéologie politique réactionnaire	281
a) L'Européisme contre le nationalisme et le socialisme	281
b) L'Européisme ou l'anti-idéologie	282
NOTES	284
CHAPITRE III – L'INSUCCÈS DE L'IDÉE D'EUROPE UNIE	291
SECTION I – UN MILIEU HOSTILE: L'APOGÉE DU NATIONALISME	291
§ 1 – « Un nationalisme comme on n'en a jamais vu de tel dans l'histoire » .	292
a) La continuation de la guerre par d'autres moyens	292
b) La réalisation de l'idéologie nationale à travers l'État	294
c) L'impérialisme idéologique du nationalisme	297
§ 2 – Mentalités, colonies et Société des Nations	298
a) Les mentalités nationalistes en Europe	298
b) Les colonies contre l'Europe	303
c) La Société des Nations ou l'Europe unie du nationalisme	304
SECTION II – UNE STRATÉGIE CONFUSE:	
L'INTELLECTUALISME DE L'EUROPE UNIE	306
§ 1 – Hétérogénéité et irréalisme des finalités	307
a) L'Europe, religion nouvelle	307
b) L'Europe, puissance mondiale	310
c) L'Europe, instrument du combat idéologique	312
§ 2 – Inadéquation relative des moyens aux fins	314
a) Le peuple, le prince et les élites	315
b) La magie du verbe	317
c) La carence d'un recours principal à l'éducation	319
NOTES	321
Conclusion	325
EN GUISE D'ÉPILOGUE – LES « PÈRES FONDATEURS » DE L'EUROPE:	
RICHARD DE COUDENHOVE-KALERGI ET JEAN MONNET	327
L'enfantement de l'idée d'une construction européenne	328
Une commune et exceptionnelle immunité	
à l'égard du nationalisme dominant	328

Une volonté commune de se mettre entièrement au service de l'idéal européen	330
La promotion de la réalité institutionnelle européenne	332
Des méthodes élitistes	332
Des résultats inégaux	334
CONCLUSION	335
Index des auteurs/acteurs	339

Introduction

« J'ai découvert la Société des Nations à Genève au mois de septembre 1929 à trois heures de l'après-midi. La salle de l'Assemblée de la SDN se remplissait brusquement comme si un grand vent avait soufflé des humains dans un cornet pour les précipiter par paquet dans cette fournaise. Salle modeste et étouffante, grossièrement charpentée, une vraie salle de congrès, moitié amphithéâtre, moitié hangar pour banquet de comices agricoles. Ces premiers jours de septembre 1929 étaient très chauds. Des ventilateurs fonctionnaient rageusement et on entendait leur murmure tout pareil à celui des moustiques. Depuis l'origine, les assemblées de la SDN se tenaient dans ce petit temple de la Réformation suprêmement inconfortable, en attendant le grand jour où serait achevé le Palais, là-bas, de l'autre côté de la ville¹. » Telle est l'atmosphère décrite avec la fraîcheur d'une confiance par Charles Ydewalle, jeune journaliste belge découvrant la SDN à l'apogée de son influence : dans quelques instants, Aristide Briand, président du Conseil français, va proposer aux représentants des peuples de l'Europe, la constitution d'une « sorte de lien fédéral ». Parmi les spectateurs de cette scène, dans laquelle se fige un instant le symbole de l'aspiration de toute une génération, un autre jeune écrivain politique, Bertrand de Jouvenel apporte le témoignage d'un habitué de Genève. À l'étonnement de la connaissance d'un monde nouveau, il ajoute la réflexion que procure l'expérience politique :

« Arrêtons-nous à ce moment, écoutons vibrer ces paroles, emplissons nos yeux du spectacle de cette salle.

Il est des images qu'il faut méditer car elles ramassent tout l'esprit d'une époque historique. Voyons au banc de l'Empire Britannique les socialistes Mac Donald et Henderson, au banc de l'Allemagne le socialiste Hermann Muller, au banc de la France, le socialiste Boncour. La II^e Internationale est ici, admirant l'homme qui n'a quitté ses rangs, semble-t-il, que pour mieux faire aboutir son rêve de réconciliation des peuples.

Levons les yeux vers les tribunes. Voilà rassemblés les croyants d'une foi nouvelle. Au cours des années 1924 à 1929, une foule de volontaires ont mis leur enthousiasme ou quelquefois leur arrivisme au service de quantité d'associations internationales². »

Et dans cette tribune, il y a le comte Richard de Coudenhove-Kalergi, fondateur et président de l'Union paneuropéenne, qui a su patiemment convertir à sa cause et convaincre d'intervenir publiquement en sa faveur, celui qu'on appelle déjà « l'apôtre de la paix ».

Telle est l'image d'Épinal quelque peu jaunie par le temps que véhiculent les livres d'histoire des lycées et collèges³ sur l'idée d'Europe unie durant l'entre-deux-guerres, courte séquence surgissant de l'ombre pour y replonger une fois que le mémorandum du gouvernement français du 17 mai 1930 consécutif à cette proposition, eût connu un relatif échec. Il est vrai que les histoires de l'idée d'Europe qui se sont multipliées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à la suite des premières réalisations de la Communauté européenne/Union européenne et au fil de ses développements, se font assez discrètes sur cette période qui n'est justement pas marquée par la réussite de l'idée. Jean Lecerf, en 1965, dans son *Histoire de l'unité européenne*⁴, écarte purement et simplement la difficulté dès les premières lignes de son ouvrage :

« Qui inventa l'Europe? Nous n'irons pas rechercher la légende de la belle adolescente qu'un taureau divin séduisit, et qui légua son nom à notre terre. Bien des idées, bien des essais depuis, ont jalonné les siècles, et ceux d'Aristide Briand, au début de notre siècle, furent, espérons-le, les derniers rêves avortés d'une longue espérance. L'histoire que nous allons raconter est récente. L'Europe commence à s'unir après le terrible déchirement de la Seconde Guerre mondiale, 1939-1945... »

Même si le propos de l'auteur se limite à une histoire d'unité et non de l'idée européenne, il est assez singulier de constater qu'il n'ait point pris en considération l'effort de la génération marquée par la Première Guerre mondiale, effort qui s'est matérialisé juridiquement et institutionnellement, non seulement dans la proposition Briand de septembre 1929, mais aussi dans le mémorandum français de 1930 accompagné des réponses des États européens, et dans la création d'une Commission d'études pour l'Union européenne au sein de la SDN. Si les autres ouvrages sur l'histoire de l'idée européenne n'apportent guère de précisions sur l'entre-deux-guerres, aucun cependant n'offre un tel raccourci. Achille Albonetti, dans sa *Préhistoire des États-Unis de l'Europe* parue en France en 1963⁵ – l'ouvrage est pratiquement un manuel – ne craint pas dans ses premières pages pourtant consacrées à la politique européenne de l'après Seconde Guerre mondiale, de rappeler quelques données sur l'action en faveur de l'unité européenne, dans la période 1919-1939. De même en va-t-il pour Bernard Voyenne en 1964⁶ consacrant une quinzaine de pages à cette même période, celle-ci commençant la quatrième et dernière partie de son ouvrage sous le titre *L'Europe en marche*.

Mais l'ouvrage le plus complet et le plus synthétique est vraisemblablement celui de Jean-Baptiste Duroselle⁷ puisque l'auteur, parcourant l'histoire de l'idée d'Europe depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, consacre un chapitre entier à « l'Europe de Versailles ». Bien sûr, il ne manque pas de prédécesseurs de valeur dans ce domaine avec les écrits d'Olivier Philip en 1950⁸, d'Édouard Bonnefous en 1950 et 1952⁹, et surtout peut-être, malgré la modestie du format et du nombre de pages, *L'idée d'union fédérale européenne* de Lucien de Sainte-Lorette en 1955¹⁰.

À l'aspect juridique et politique de l'histoire de l'idée européenne, Duroselle ajoute en effet l'emprunt à une vision plus vaste s'étendant à la littérature et à la culture, que trois autres ouvrages antérieurs ont remarquablement mis en lumière : Carlo Curcio en 1958¹¹ avec ses deux volumes sur *L'Europa, storia di un'idea* totalisant plus de mille pages, consacre un chapitre à l'idée durant l'entre-deux-guerres avec le titre symbolique de « Feu sous les cendres ». Moins soucieux de décrire des projets précis ou des mouvements européens, Curcio s'attache à faire un tour d'horizon de toute l'intellectualité inquiète du destin de l'Europe.

Ce sont également les « intellectuels » et leurs propos sur l'Europe que retiennent les *Vingt-huit siècles d'Europe* de Denis de Rougemont¹², textes d'auteurs harmonieusement présentés et reliés par le commentaire du directeur du Centre européen de la culture, dont les deux dernières parties sont consacrées à des écrivains qui ont abordé le thème européen à partir de la Première Guerre mondiale. C'est là également le propos de l'ouvrage – mais limité à la France – de Georges Bonneville *Prophètes et témoins de l'Europe* sous-titré *Essai sur l'idée d'Europe dans la littérature française de 1914 à nos jours*¹³. L'auteur, avec style, finesse et précision, passe en revue les hommes de lettres qui ont peu ou prou abordé le thème euro-

péen : Romain Rolland, André Gide, Paul Valéry, Julien Benda, Drieu La Rochelle, Fabre-Luce, Bernanos, Jules Romains, etc.

Les ouvrages postérieurs à celui de Jean-Baptiste Duroselle, de la fin des années 60 et du début des années 70, apportent des compléments d'information partiels. Le Recteur du Collège d'Europe, Henri Brugmans, consacre un chapitre d'une quarantaine de pages à l'idée européenne entre les deux guerres, dans son livre de 1970 sur *L'idée européenne 1920-1970*¹⁴, et les *Douze leçons sur l'Europe* de Marie Joseph Lory qu'il a préfacées deux ans plus tôt¹⁵ évoquent davantage l'histoire de l'Europe que l'histoire de l'idée européenne. Jean-Pierre Gouzy, dans *Les pionniers de l'Europe communautaire*¹⁶, ne consacre que fort peu de développements à la période. Quelques données biographiques intéressantes sur Joseph Caillaux et Aristide Briand apparaissent dans *Les pionniers de l'Europe* de Paul Binoux¹⁷, tandis que quatre textes sortent des citations habituelles dans *L'idée européenne* d'Édouard Guiter¹⁸. L'ouvrage « fleuve » de Charles Melchior de Molènes¹⁹ sur *L'Europe de Strasbourg* n'apporte que de maigres originalités. Quant aux survols historiques des ouvrages de divulgation sur l'idée d'Europe ou l'histoire de l'Europe²⁰, ce ne sont que des survols.

Est-ce à dire que ce silence relatif, ce manque d'intérêt pour l'entre-deux-guerres en ce qui concerne l'idée d'Europe unie, corresponde à la réalité historique d'une période qui n'eût point été européenne ? Telle n'est pas la vérité. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939 a connu un développement tel qu'il est possible d'en parler comme d'un courant d'idées marqué par la convergence et le jaillissement simultané d'aspirations européennes exprimées sous forme d'ouvrages, d'articles, de congrès, etc., marqué également par la continuité qu'assurent les mouvements européens. Qui plus est, l'idée européenne dans sa forme actuelle est née de la Première Guerre mondiale, et elle a revêtu une richesse de formes et d'action qui dépassent les réalisations de l'après-Seconde Guerre mondiale. Il a suffi de la tragédie de la guerre recommencée, du totalitarisme politique triomphant, et de l'irrésolution pratique de ces « premiers européens », pour que le trésor d'idées que le courant européen entre les deux guerres représente, soit enfoui par ceux qui ont voulu à la fois ensevelir, et la guerre, et ce qui l'a précédée. Ces constructeurs de l'Europe d'après-guerre ont simplement oublié qu'ils récoltaient ce que d'autres avaient semé, et tout à leurs arguties techniques, ils en ont presque oublié le sol sur lequel leurs pieds reposaient : les fondements de l'Europe d'aujourd'hui, mais aussi de la problématique de l'ensemble de la pensée européenne sont impliqués dans cette période qualifiée de sombre mais éclairée par des esprits lucides.

Il est même possible d'affirmer que l'idée d'Europe unie de 1919 à 1939 constitue un courant dont l'ampleur peut être appréhendée en volume et en extension, et dont la problématique spécifique est issue de l'ambiguïté qu'elle porte en elle-même.

§ 1 – Le volume du courant européen

Vouloir mesurer l'importance d'une idée politique par l'abondance des écrits et des organisations qui la soutiennent, ne peut aboutir qu'à des résultats dont la signification est toute relative. Néanmoins, ces données quantitatives ne doivent pas être ignorées dès lors que l'idée politique dont il est question – l'unité européenne – devient un courant politique et subit le sort de pratiquement toutes les idées politiques dans l'entre-deux-guerres,

à savoir une démocratisation de l'expression des idées à laquelle correspond une volonté de convaincre les masses par un art nouveau, la propagande. C'est pourquoi, un bref aperçu du nombre des écrits comme du nombre des organisations, donne un premier éclairage sur ce courant européiste de 1919 à 1939.

a) L'importance par le nombre d'écrits

La profusion des écrits, des discours, des prises de position publiques durant la période considérée, à travers l'utilisation massive du livre comme moyen d'expression, la multiplication des revues et le développement de la presse à grand tirage, ne sont pas sans poser le problème des sources pour tout sujet à caractère tant soit peu général au XX^e siècle. L'idée d'Europe unie pendant l'entre-deux-guerres est particulièrement exemplaire à cet égard, tant par la généralité du thème, que par son extension géographique et historique.

Dans ces conditions, si une mesure quantitative des écrits sur l'Europe unie de 1919 à 1939 ne peut prétendre à l'exhaustivité, elle peut chercher à s'en rapprocher, ne serait-ce que pour fournir des données ayant simplement une valeur indicative. Compte tenu de ces réserves, les ouvrages et les articles de revues sur l'idée d'Europe unie pour la période 1919-1939 – les articles de la presse quotidienne étant exclus²¹ –, dépassent les six cents unités²² selon une distribution assez équitable entre les ouvrages et les articles de revues. Ce chiffre excéderait le millier si l'on tenait compte de l'ensemble des articles parus dans des revues spécialisées sur le thème européen comme « Paneuropa », « L'Europe nouvelle », etc.

Presque les deux tiers des écrits sont en langue française, alors que leurs auteurs appartiennent aux nationalités les plus variées. Par contre, les écrits en langue allemande correspondant au sixième environ de l'ensemble, appartiennent essentiellement à des auteurs de nationalité allemande, autrichienne ou suisse, auxquels il faut ajouter quelques rares articles d'auteurs français. L'anglais, bien que langue internationale, n'apparaît pas comme étant une langue d'emprunt comme le français pour ce sujet. Totalisant un peu moins du sixième des écrits, les articles et ouvrages de langue anglaise reflètent l'opinion d'auteurs en très large majorité, anglais ou américains²³.

Si l'on considère maintenant le volume des ouvrages et des articles en fonction des années de publication, il est possible de constater que le démarrage véritable se situe à partir de 1925. Les années précédentes, de 1919 à 1924 compris, ne connaissent que quelques ouvrages par an (2 ou 3). En 1925, 26, 27 et 28, le nombre d'ouvrages et d'articles est à peu près équivalent et en progression continue (12 et 11 en 1925, 23 et 24 en 1926, 22 et 21 en 1927). Les deux années suivantes, 1929 et 1930, témoignent d'un gonflement subit des articles par rapport aux ouvrages, qui traduit la plus grande sensibilité de l'article à l'événement politique (proposition Briand de 1929, Mémoire de 1930), avec 29 ouvrages pour 59 articles en 1929, 38 pour 123 en 1930. En 1931, les livres parus sur le sujet sont encore nombreux, 36, tandis que les articles redescendent au nombre de 40, ayant principalement pour sujet les travaux de la Commission d'études pour l'Union européenne. Les années 1932, 33, 34, marquent la régression de l'intérêt porté à l'idée d'Europe unie dans l'opinion publique : 20 ouvrages et 14 articles en 1932, 24 et 7 en 1933, 11 et 3 en 1934. À partir de cette année 1934, et jusqu'au début de la guerre (hiver 39-40), le thème disparaît des revues – excepté les revues des mouvements comme « Paneurope » –, comme de la presse quotidienne, pour ne subsister que sous la forme d'ouvrages, dont le

nombre passa de 13 en 1935 à 1 en 1936, pour remonter au seuil de la guerre à 6 en 1939 et 7 dans les premiers mois de 1940, après s'être maintenu à 3 et 4 en 1937 et 1938.

Une large partie des auteurs de ces ouvrages et de ces articles ne sont pas des écrivains isolés, mais des participants actifs à d'autres manifestations que le simple écrit en faveur de l'Europe unie. Les conférences, les congrès, les revues et les mouvements qu'ils organisent, auxquels ils participent, permettent de compléter cette mesure de l'importance du courant européiste dans l'entre-deux-guerres.

b) L'importance par le nombre d'organisations

Le terme « d'organisations » recouvre une variété de manifestations publiques en faveur de l'Europe unie qu'il est possible de passer en revue par ordre décroissant de permanence et d'importance : il s'agit des mouvements européens en premier lieu, des revues en faveur de l'idée européenne ensuite, des congrès et des conférences publiques enfin.

1. Les mouvements en faveur de l'Europe unie

Il est possible de dénombrer une douzaine de mouvements européens de 1919 à 1939. Ce sont, par ordre chronologique de fondation : « The European Unity League », fondée en 1913 à Londres par sir Max Waetcher²⁴, « Paneuropa » ou « Union paneuropéenne » fondée en 1923 à Vienne par le comte Richard de Coudenhove-Kalergi, « Les États-Unis des Nations européennes » ou « Initiative Scandinave », fondée vers 1924 à Roskilde (Danemark) par le Dr Herfordt. En 1925, l'appel aux Européens d'une dizaine de personnalités de nationalités différentes, dont trois Allemands, les Dr Stern-Rubarth, Moritz-Stein et Ludwig Stein, et un français, le professeur Charles Gide, marque le point de départ de l'« Europäischer Zollverein » ou « Union douanière européenne »²⁵.

En 1926, c'est tout d'abord un Luxembourgeois, M. Mayrisch, fondateur de l'ARBED²⁶, qui lance le « Comité franco-allemand d'information et de documentation », ayant pour but le rapprochement de l'Allemagne et de la France par des rencontres d'industriels des deux pays. C'est ensuite, la même année, à Genève, que prend naissance à l'instigation d'un Suisse, le Dr Alfred Nossig, et d'un français, M. Aulard, la « Fédération pour l'entente européenne » qui se transformera moins d'un an plus tard en « Fédération internationale des Comités de coopération européenne », après la fondation par Émile Borel, en janvier 1927, d'un « Comité français pour la Coopération européenne ».

Il faut alors attendre les années 30 pour que naissent de nouvelles initiatives. À la suite de son III^e Congrès à Bâle en 1932, l'Union paneuropéenne décide la création d'un « Parti européen ». Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que « Paneuropa » cherche à diversifier son action : déjà en 1928 et 1929, la création d'un « Conseil économique paneuropéen » à Paris, avait eu pour but de prolonger les efforts de rapprochements franco-allemands entrepris par Mayrisch²⁷. En 1933, apparaissent deux initiatives individuelles : « L'Entente européenne » du sénateur Paul Bénazet et la « Ligue pour les États-Unis d'Europe » de Robert Mangin. Enfin, en 1938, à Londres, un mouvement à vocation non exclusivement européenne, « Federal union » est créé par Beveridge et Ramson, de même qu'aux États-Unis en 1938 et 1939, Clarence Streit propose une union fédérale des démocraties de l'Atlantique Nord, avec un embryon d'organisation appelée « Union Now ».

Ces mouvements sont d'une inégale importance par leur audience et leur longévité. Ceux qui combinent ces deux qualités sont en nombre restreint. Il s'agit de l'« Union paneuropéenne », de l'« Union douanière européenne » et de la « Fédération internationale des Comités de Coopération européenne ». Viennent ensuite l'« Initiative Scandinave » et le « Comité franco-allemand d'information et de documentation », d'une relative longévité, mais d'une audience beaucoup plus limitée. Les autres mouvements – excepté peut-être les mouvements anglo-saxons de 1913 et de 1938 – relèvent de l'épisodique, notamment le « Parti européen » et l'« Entente européenne ».

Au simple examen de l'ensemble des dates de création de ces mouvements, il faut constater que la véritable époque de fondation se situe entre les années 23 et 27. Il convient également de préciser que seuls, les trois plus grands mouvements, « Paneuropa », l'« Union douanière européenne » et la « Coopération européenne », parviendront à établir des comités nationaux ou, à défaut, des correspondants permanents dans pratiquement chacun des vingt-sept pays que compte l'Europe d'alors. Ce sont ces mêmes mouvements qui prolongent leur action par des revues ayant pour but également la réalisation de l'Union européenne.

2. Les revues en faveur de l'Europe unie

Deux ans après la fondation de l'« Union paneuropéenne », paraissait à Vienne, en 1924, la revue *Paneuropa* qui avait pour but de diffuser à raison de dix numéros par an, les idées du mouvement et principalement celles de son fondateur le comte Coudenhove-Kalergi. En 1929, à Rome, une contre-revue de *Paneuropa*, *Anti-Europa*, soutenue semble-t-il par Mussolini²⁸, entreprit de combattre les thèses de Briand et surtout celles de Coudenhove-Kalergi. L'« Union douanière européenne » lance elle aussi une revue *L'Europe de demain*, pour relater ses travaux, ses enquêtes, ses congrès, tandis que le Comité français du même mouvement, entreprend à partir de 1930, à l'instigation de Lucien Coquet, la confection d'un *Atlas économique de l'Europe* qui se propose d'offrir périodiquement, pays par pays, un tableau d'ensemble de l'économie de l'Europe. Le Dr Heerfordt, promoteur de l'« Initiative Scandinave » (« États-Unis des Nations européennes ») ne crée pas de revue à proprement parler pour diffuser ses idées et rendre compte publiquement de ses démarches. Néanmoins, il imprime à tirage limité, à partir de 1926, des documents périodiques qu'il appelle *Rapports*, écrits en trois langues (allemand, anglais, français), et complétés par une série de documents, toujours imprimés, qui, malgré leur nombre, relèvent davantage de la catégorie « ouvrages » (*Appels à la nation française, Adresses, Lettres*, etc.).

À côté des revues créées de toutes pièces par des mouvements européens, il en est qui portent dans leur titre la référence européenne et diffusent largement des idées en faveur de l'Europe Unie: ainsi en est-il pour « L'Europe nouvelle », pour « L'Europe centrale » en France, pour « Neue Europa » en Allemagne, « Das Neue Europa » à Vienne, « Jung Europa » à Berne. Citons même « L'Union européenne », lancée à Paris en 1932 par un pacifiste forcené qui ne manquait pas d'un certain européenisme²⁹. Mais il en est pour les revues comme pour les ouvrages: le titre n'est pas suffisant à les constituer en fervents soutiens de l'idée européenne. Il n'en faut pour preuve que de citer les revues *Europe*, *L'Européen* et l'*Europäische Revue*, qui sont révélatrices d'une prise de conscience littéraire et intellectuelle de la culture commune européenne, mais dont le but n'est pas spécifique-

ment la réalisation de l'idée politique européenne, même si occasionnellement elles agissent en ce sens³⁰.

À l'opposé, des revues, dont le titre n'évoque pas le thème de l'Europe unie, ont pourtant abondamment contribué à en répandre l'idée. Citons à titre d'exemple : *Le Monde nouveau*, *Esprit International*, *La Revue des Vivants*, *L'Ère nouvelle*, *Paix par le Droit*, *Pax*, les *Cahiers des droits de l'homme*, *La Revue Bleue*, *Die Blaue Fahne*, *Round Table*, *Review of Review*, *Current History*, la *Revue de Paris*, la *Revue de Genève*, *Esprit Nouveau*, *Ordre nouveau*, *Plans*, *Notre Temps*, etc.

Enfin, les revues spécialisées de droit et d'économie, comme la *Revue Politique et Parlementaire*, la *Revue de Droit International et de Sciences Diplomatiques et Politiques*, la *Revue Générale de Droit International Public*, *The American Journal of International Law*, la *Revue Économique Internationale*, la *Revue d'Économie Politique*, etc. ont été marquées profondément par le courant européiste en 1929, 1930 et 1931, même si le caractère éphémère de la « vogue européenne » les a conduites à une prudente réserve sur le sujet après 1933. Les séances et travaux de l'Académie diplomatique internationale, les cours de l'Académie de droit international de La Haye témoignent de ce même engouement temporaire : ainsi les index des tables quinquennales des Recueils de Cours de La Haye pour 1927 et 1932 contiennent des rubriques nouvelles : « États-Unis d'Europe », « Pan-Europe », « Union européenne ». De même, le Dictionnaire diplomatique de l'Académie diplomatique internationale, dont la confection s'étale sur les premières années 30, consacre trois de ses articles à l'idée européenne : « États-Unis d'Europe », « Union européenne » et « Panaméricanisme³¹ ».

Ces cours, ces séances d'Académies prenant une forme écrite à mi-chemin entre la revue et l'ouvrage, sont, dans leur matière, bien plus proches des congrès et conférences en faveur de l'Europe Unie.

3. Les congrès et manifestations publiques en faveur de l'Europe unie

Il en va pour les conférences comme pour la presse quotidienne. Il semble difficile, sinon impossible, de recenser toutes les conférences faites sur l'Union européenne dans les 27 pays d'Europe, sans compter l'Amérique, pendant ces vingt années, d'autant qu'à l'abondance, s'allie l'imprécision du terme : il est des conférences internationales et des conférences qui, malgré leur caractère public, relèvent de la quasi-clandestinité régionale, sinon nationale. Pour mesurer l'importance des manifestations publiques en faveur de l'Europe unie, il convient donc de s'en tenir aux congrès et conférences à retentissement international, ainsi qu'aux initiatives marquantes.

Les trois principaux mouvements européens, tout d'abord, ont leurs propres congrès. Le mouvement Paneuropéen, dans la période 1919-1939, organise quatre congrès généraux (1^o Vienne, 1926 ; 2^o Berlin, 1930 ; 3^o Bâle 1932 ; 4^o Vienne 1935) et un congrès agraire européen à Vienne en mai 1936. Le premier Congrès de l'Union douanière européenne a lieu à Paris en 1930, le second à Bruxelles en 1935 sera appelé « Congrès économique européen ». Enfin, le troisième et dernier, à nouveau à Paris en 1937. La Fédération internationale des Comités de fédération européenne quant à elle, organise à partir de sa fondation en 1926-1927, un congrès annuel, qui est en fait, l'Assemblée générale de la Fédération.

Viennent ensuite, des congrès ou des conférences internationales qui prennent pour thème de leurs débats « l'Union européenne ». le 24^e Congrès universel de la paix en 1925 adopte une résolution en faveur de l'Union économique de l'Europe et inscrit cette même question à l'ordre du jour de son 25^e congrès en septembre 1926. En tre-temps, en février 1926, à Bruxelles, la Conférence des délégués des partis socialistes d'Allemagne, de France et de Belgique, fixe un plan d'action commun comprenant l'instauration d'une union douanière européenne³². Toujours en 1926, mais au mois de juin, la Ligue des droits de l'homme prend pour thème de son Congrès « Les États-Unis d'Europe »³³, tandis qu'à la V^e Session de l'Union Juridique Internationale, le juriste chilien Alvarez propose une « Réforme de la SDN sur des bases continentales³⁴ ». Les XVIII^e Semaines Sociales de France abordent le « Problème de la vie internationale » et l'un des orateurs, Lucien Romier, traite de « La Solidarité Européenne³⁵ ». C'est ce même thème de la solidarité européenne que le Congrès universitaire international de l'Europe occidentale aborde en mars 1927, à Bruxelles³⁶. En mai 1927, à Berlin, le Congrès de l'Union des Associations pour la SDN reprend la réflexion d'Alvarez dans les termes suivants: « Convient-il de donner des bases continentales ou régionales à la SDN? »; « Des États-Unis d'Europe pourraient-ils être une de ces bases? ». En août 1927, la 24^e Conférence de l'Union inter-parlementaire place au deuxième point de son ordre du jour « L'Entente douanière européenne ». À partir de 1928, ce sont les Congrès Nationaux qui s'emparent du sujet des « États-Unis d'Europe », du « Fédéralisme européen » ou de l'« Union douanière européenne »³⁷.

Outre les importants congrès des mouvements européens, citons cinq conférences ou congrès ayant eu un certain retentissement à partir de 1930. En mai 1930, le « Dunford house Cobden memorial Fund » organise dans le Sussex, une Conférence Internationale, avec des représentants des principaux mouvements européens sur le thème « The United States of Europe³⁸ ». En février 1931, l'Association des anciens élèves et élèves de l'École libre de sciences politiques de Paris, organise une conférence sur des « Aperçus Européens³⁹ ». En novembre 1932, à Rome, « Il convegno delle scienze morali e storiche » ou « Convegno Volta », rassemble sous la présidence d'honneur de Mussolini un nombre important de personnalités universitaires ou académiques des principaux pays européens sur le thème de « L'Europe »⁴⁰. Moins d'un an après, en octobre 1933 à Paris, avait lieu un Congrès tout aussi impressionnant sinon plus par la qualité des participants, sur le thème de « L'Avenir de l'esprit européen », à l'initiative du Comité français de Coopération européenne et de l'Institut international de coopération intellectuelle (SDN)⁴¹. Enfin en 1937, à Paris, Gaston Riou⁴², tentait dans un Congrès de la jeunesse européenne⁴³, de ranimer une flamme européenne bien près de s'éteindre sous la pression d'idéologies contraires. L'ampleur du courant européiste trouve ainsi à la fois sa confirmation et ses limites dans son extension même.

§ 2 – L'extension du courant européiste

Le courant européiste connaît, de 1919 à 1939, non seulement une extension sans précédents en valeur absolue, mais aussi une extension en valeur relative. La mesure du volume du courant européiste se doit d'être complétée par des qualifications géographiques, politiques et chronologiques. L'e u ropéisme, en effet, par les initiatives privées, les soutiens

officiels, les initiatives gouvernementales même, est inégalement réparti sur la carte de l'Europe. De même, les partis politiques appartenant aux mêmes familles d'esprit à travers les frontières ont inégalement recouru au thème « européen ».

a) L'extension selon les pays d'Europe

Pour tenter de dresser une carte géopolitique de l'Européisme, il faut s'arrêter au préalable un instant sur ce que fut l'Europe de 1919 à 1939.

1. L'Europe de l'entre-deux-guerres⁴⁴

L'image de l'Europe de 1919 à 1939 est en premier lieu celle d'une division issue de la guerre, entre vainqueurs et vaincus. En écartant les pays belligérants extra-européens comme les États-Unis, le Japon, le Brésil et la Turquie, la carte de l'Europe fixée par les Traités de paix, laisse apparaître tout d'abord des pays vainqueurs : ce sont la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, le Portugal, la Roumanie et la Grèce. L'Angleterre, après avoir combattu aux côtés de la France, cherche à se dégager du continent, tout en conservant un droit de regard sur les affaires européennes : dans son alternance multiséculaire entre l'empire sur les mers et son appartenance à l'Europe, c'est la tendance à l'insularité et à l'Empire colonial mondial qui domine, attitude d'autant plus explicable qu'elle succède à quatre années d'engagement militaire sur le continent européen. La France entend garantir sa sécurité pour l'avenir et jouer le rôle de puissance continentale prédominante, ne serait-ce que moralement. Pendant vingt années, elle se trouve partagée entre une attitude de paisible repliement sur soi, pour panser ses blessures, volontiers inspirée de l'idéal de neutralité qu'offre la Suisse, et, d'autre part, sa place de *leadership* international hérité de la guerre et des traités, prisonnière tour à tour, d'un rôle universaliste et d'une mission coloniale. La Belgique n'est entrée en guerre que parce que sa neutralité avait été violée, et, en combattant, elle n'a cherché qu'à retrouver l'intégrité et la neutralité de son territoire. L'Italie, d'un bonheur inégal dans ses opérations militaires contre l'Autriche-Hongrie, est insatisfaite territorialement par la part que les traités lui réservent. Le Portugal, géographiquement éloigné des lieux de combat, n'a apporté de soutien qu'à travers l'Angleterre, son partenaire économique classique. La Roumanie et la Grèce enfin, ont obtenu des avantages territoriaux par rapport aux résultats des deux guerres balkaniques de 1912 et 1913⁴⁵.

Viennent ensuite les pays vaincus, à savoir les puissances centrales – l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie –, la Bulgarie, et, d'une manière tout à fait spéciale, la Russie⁴⁶. Là aussi, l'état d'esprit est variable selon les pays. L'Allemagne est la seule à n'être pas fondamentalement touchée dans son territoire. Certes, elle rétrocède l'Alsace et la Lorraine à la France, la Sarre est administrée pour quinze ans par la France sous le contrôle de la SDN. À l'Est, il est vrai, elle se voit coupée en deux par un corridor permettant à la nouvelle Pologne d'accéder à la mer Baltique⁴⁷. Enfin, elle perd toutes ses colonies. Mais l'Allemagne est bien davantage touchée dans sa fierté nationale : le traité de Versailles a été imposé aux plénipotentiaires allemands, sans qu'ils aient pu obtenir d'être consultés ; l'Allemagne est reconnue responsable de la guerre avec l'Autriche-Hongrie, et doit rembourser en conséquence les dommages causés. Son armée est désarmée et réduite à cent mille hommes, tandis que la rive gauche du Rhin est occupée et toute la région occidentale démilitarisée. Cette liste de sujétions fournit les lignes maîtresses de la politique extérieure allemande

pendant l'entre-deux-guerres : le problème des réparations, la libération du territoire, le révisionnisme, mais surtout l'égalité de droits. Faute d'avoir reconnu cette égalité, Hitler aura beau jeu d'entraîner le peuple allemand dans des compensations territoriales.

L'Autriche-Hongrie quant à elle, disparaît de la carte et son territoire est partagé entre des États limitrophes qui accroissent leurs dimensions (Italie, Roumanie, Pologne), et des États successeurs qui, au contraire, sont de surface réduite et succèdent seuls à l'Ancien Empire pour le paiement des réparations⁴⁸ (Autriche et Hongrie) et des États nouveaux créés par les Traités (la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie). La Bulgarie, comme l'Autriche et la Hongrie, sort perdante du conflit en ce qui concerne son territoire, puisqu'il se trouve réduit au double profit de la Roumanie et de la Grèce.

Vient enfin le cas de la Russie qui est tout particulier puisqu'elle est vaincue par les futurs vaincus, et puisqu'elle change de régime politique pendant la guerre. Une première frontière orientale de la Russie est arrêtée par la paix séparée de Brest-Litovsk en 1917. Mais cette frontière se rapproche encore davantage de Moscou à la suite des opérations militaires de 1918 et 1919, au cours desquelles s'affrontent Russes blancs et Russes rouges. Cette dernière frontière laisse la place à la Pologne nouvelle et à trois nouveaux États qui bordent la Baltique : l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

À cette division de l'Europe en vainqueurs et vaincus, il faut ajouter les pays neutres : l'Espagne, la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Finlande. Ce partage de l'Europe issu de la guerre s'estompe à partir des années 1925 et 1926 (Traité de Locarno, entrée de l'Allemagne à la SDN), sans toutefois s'effacer, puisqu'il renaît quelques années après dans l'opposition entre révisionnistes et non révisionnistes des Traités de paix.

Le traité de Versailles et les traités annexes n'ont pas seulement perpétué pour le temps de paix la division des combattants pendant la guerre, ils ont aussi créé de nouveaux États, assurant une indépendance et une liberté à des nations précédemment soumises à des empires multinationaux. Du nord au sud, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, forment un ensemble de nations qui ont en commun de devoir leur existence en tant qu'États, aux traités de paix et qui, faisant l'expérience toute nouvelle de l'unité nationale⁴⁹, balanceront entre deux attitudes contraires : préserver jalousement cette indépendance nationale en conservant avec l'Angleterre et surtout la France, qui sont à l'origine en quelque sorte de leur existence, les meilleurs rapports, tout en se sentant obligés de faire la preuve de leur internationalisme et de leur européisme, alors même que la France propose un rapprochement des États européens dans un cadre institutionnel. L'attitude d'Édouard Bénès, au nom de la Tchécoslovaquie, oscillera toujours entre ces deux pôles, d'un nationalisme neuf et d'un internationalisme tout aussi naissant.

Le troisième effet des traités de paix sur la situation politique des États d'Europe, c'est la volonté de généraliser le système démocratique, puisque les vainqueurs sont dans une large mesure des démocraties libérales. Ce désir se réalise d'une manière ou d'une autre dans pratiquement tous les pays d'Europe au lendemain de la guerre, soit par l'adoption du régime républicain pur (Allemagne, Tchécoslovaquie), soit par sa combinaison avec un pouvoir fort (Pologne, Hongrie et, plus tard, Autriche), soit enfin, par des monarchies parlementaires (Italie, Roumanie, Yougoslavie, Grèce). C'est surtout la France qui, de par

sa position dominante dans les années 20, essaime à travers sa diplomatie l'idéologie démolibérale, comme un siècle plus tôt, elle avait répandu l'idée nationale à la suite de ses armées. Mais cette influence s'estompe dès lors que cette position dominante s'amenuise, dès lors que la crainte du bolchevisme se fait sentir, dès lors que la crise économique suscite un accroissement des pouvoirs de l'État : une nouvelle carte de l'Europe apparaît dans les années 30, opposant les dictatures aux démocraties libérales. Elle vient se superposer et souvent compléter les cartes des nationalismes nouveaux et des pays révisionnistes et anti-révisionnistes, cumulant les oppositions plutôt que réalisant des rapprochements. C'est pourquoi, l'extension géographique du courant européiste dépend dans une large mesure de ces conditionnements historiques.

2. L'europhisme en Europe

Ces conditionnements se devinent aisément à la lecture des réponses apportées par les gouvernements des différents pays d'Europe au Mémorandum français sur l'Union européenne du 17 mai 1930⁵⁰. De l'ensemble, il résulte que les pays d'Europe n'ont pas une volonté égale, ni des intérêts identiques dans le sens d'un rapprochement « organique ».

Tout d'abord, le problème des limites de l'Europe se pose aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. À l'Est, deux pays partagent les avis sur une éventuelle intégration : il s'agit de l'URSS et de la Turquie. En ce qui concerne l'URSS, deux objections à son appartenance à une Union européenne sont avancées : son régime politique, dont on craint qu'il ne se propage à l'ouest, son extension géographique à l'est qui ferait de l'Europe un empire eurasiatique de l'Atlantique au Pacifique. La Turquie, quant à elle, partage avec l'URSS cette double appartenance continentale : une légère partie de son territoire est située à l'ouest des détroits qui séparent l'Europe de l'Asie mineure.

À l'Ouest par contre, ce n'est pas la géographie, mais la politique qui suscite des controverses. La Grande-Bretagne, selon certains⁵¹, ne peut faire partie de l'Europe en raison de l'importance de son Empire. La politique du gouvernement anglais d'ailleurs, ne dément pas ces hypothèses, jusque dans sa réponse au mémorandum Briand et dans l'attitude de ses représentants à la Société des Nations, en ce qui concerne l'Union européenne.

Pour tous les autres pays ainsi compris entre l'URSS et l'Atlantique ou la Manche, entre l'Arctique et la mer Méditerranée, la participation à la constitution d'une Europe unie, n'est qu'un problème de volonté politique. Or, sur ce point, certains pays sont réticents. Ainsi en va-t-il pour l'Italie, l'Espagne et le Portugal, manifestement peu désireux d'abandonner une quelconque parcelle de souveraineté. Telle est également la position de la Suisse, soucieuse de conserver à la SDN l'intégrité de son rôle international, position qui est partagée par les pays scandinaves.

On voit donc se dessiner une Europe qui n'est pas directement hostile à l'europhisme, mais qui manifeste des réticences telles au niveau gouvernemental qu'elles constituent un poids mort dans la dynamique d'une construction européenne. C'est un groupe géographiquement périphérique par rapport à un centre constitué par l'Allemagne et la France, mais dont la ligne de plus forte résistance passe par la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Italie.

Face à cette Europe qu'il est possible de qualifier de « tiède », il y a un ensemble de pays, au cœur du continent européen, qui manifestent la volonté de participer plus ou moins activement et rapidement à la réalisation de l'Union européenne. Il s'agit, en premier lieu, de la France et de l'Allemagne. Depuis les accords de Locarno réalisés en octobre 1925, les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont entamé une politique de rapprochement qui semble aboutir à une union avec d'autres États d'Europe. C'est au nom du gouvernement français, qu'Aristide Briand lance à la X^e Assemblée de la SDN l'idée d'une Union européenne, de même que quelques mois plus tard, le 17 mai 1930, c'est officiellement que le ministère français des Affaires étrangères proposait aux 26 autres pays européens membres de la SDN, un « mémorandum sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne ». Le gouvernement allemand représenté par Stresemann jusqu'à sa mort en octobre 1929, et par Curtius ensuite, cherche, à travers le soutien des initiatives françaises d'Aristide Briand, à restaurer par la diplomatie, ce que l'Allemagne a perdu par la guerre. Mais cette entente franco-allemande qui semble le support essentiel d'une réalisation de l'Union européenne, a atteint son apogée en 1929, et dès le début de 1931, la tentative de Curtius visant à réaliser l'Anschluss par un accord secret avec le chancelier autrichien Schöberl⁵², marque le retour à une attitude de méfiance réciproque.

Il s'agit en second lieu, des États d'Europe centrale et orientale qui, dans le sillage franco-allemand, se montrent favorables à l'égard du Mémorandum de 1930. L'intérêt qui les porte à l'union, malgré une existence récente pour certains de ces États, s'explique par leurs liens avec la France et la recherche d'une sécurité que l'entente avec l'Allemagne représente. Si l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie peut-être, connaissent moins fortement l'influence française, celle-ci se fait pleinement sentir en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Yougoslavie et en Roumanie. Dans chacune des capitales de ces pays, « l'État français entretient des agents diplomatiques, de science souvent grande, de compétence souvent réelle. Brillamment logés, ils ont pour mission de faire aimer la France, ses lettres, ses arts et sa cuisine. Dans cet utile emploi, quelques-uns font merveille. Désignés par le pays le plus complet, dont l'unité est la plus achevée, ils le représentent auprès d'États composites, dangereusement dessinés sur la carte, et, par la quantité des peuples qui les composent, pareils à l'habit d'Arlequin. Il n'est pas difficile de réussir dans ces capitales. Celles-ci ont besoin de la France pour vivre. Dans chacune d'elles on trouve des cuisiniers de France, des experts en trésorerie, et des officiers d'État-major; Prague, Varsovie, Bucarest et Belgrade sont également convaincues que tout homme a deux patries, la sienne et puis la France⁵³. »

Ainsi, dans les années 1929 et 1930, l'Europe « d'influence française » est européiste, parce que la politique du Quai d'Orsay s'est engagée sur la voie d'une Union européenne, ce qui ne plaît guère à la presse allemande⁵⁴, réclamant l'égalité des droits et dénonçant comme les propagandistes du fascisme italien, le prolongement sur une base conventionnelle d'une prépondérance française en Europe acquise par la guerre⁵⁵.

Dès lors, les capitales de l'européisme se laissent aisément entrevoir. Paris, bien davantage que Bruxelles et Berlin, sera, après la détente consécutive aux accords de Locarno, le lieu privilégié de développement de l'idée européenne, autant par le nombre de mouvements et d'écrits, que par son influence sur les hommes politiques des différents pays d'Europe. Genève et Vienne vont constituer également des hauts lieux de l'européisme pour des raisons différentes : depuis que la SDN s'est installée sur les bords du lac Léman, Genève

est devenue comme la capitale du monde et de l'internationalisme d'extension universelle. Elle hérite aussi de son passé récent de la guerre et de l'avant-guerre, son image de foyer du pacifisme et de l'anarchisme. Ces diverses facettes vont tantôt jouer en faveur de l'euro-péisme, tantôt s'y opposer. Néanmoins, l'une des étapes essentielles de la tentative européenne est passée par Genève et s'est forgée dans l'ambiance internationaliste de la ville et des fonctionnaires de la Société des Nations⁵⁶.

Enfin, il y a Vienne, à la veille de la guerre la ville d'Europe la plus cosmopolite, parce que, capitale d'un empire multinational, elle voyait dans le nationalisme un ennemi mortel. Vienne, « avec ses deux millions d'habitants, sa campagne étriquée et peu fertile », favorise toutes les initiatives lui permettant d'échapper à la condition d'isolement et de restriction que les Traités ont imposée à l'Autriche. Favorable à l'Anschluss dès l'après-guerre, elle accueille l'idée du comte Coudenhove-Kalergi, en faisant de la Hofburg les bureaux et le siège de Paneuropa: « Cette ancienne capitale d'un royaume composé de peuples différents avait conservé une mentalité internationale. En dépit de la guerre et de ses bouleversements, elle restait européenne de caractère... Ainsi Vienne, berceau du mouvement paneuropéen, en devint bientôt la Mecque. Les Viennois s'enorgueillissaient à l'idée que leur ville fût le point de départ et le centre de cette association internationale. La plupart espéraient que Vienne serait un jour la capitale de l'Europe fédérée⁵⁷. »

b) L'extension selon les partis politiques

À travers ces pays d'Europe inégalement empressés à constituer une union, des partis politiques, et surtout des personnalités de ces partis, affichent un engouement tout aussi inégal pour l'euro-péisme.

1. *Les positions officielles des partis politiques*

À part de rares exceptions, il est saisissant de remarquer l'absence d'engagement officiel de la part des différents partis politiques dans les différents pays d'Europe face au problème de l'Europe unie. De la droite nationaliste au communisme, les programmes des partis se déterminent toujours en fonction des deux questions, nationale et sociale. L'euro-péisme est trop récent comme idéologie pour passer en quelques années de l'inexistence à la reconnaissance par les instruments d'expression des volontés populaires. Cette carence se trouve confirmée dans la tentative sans lendemain du comte Coudenhove-Kalergi de créer un « Parti européen », lors du III^e Congrès du mouvement paneuropéen, à Bâle en octobre 1932⁵⁸. À défaut de reconnaissance du thème « européen » dans les programmes des partis, l'euro-péisme en arrive à créer un parti n'ayant que pour programme l'Europe. C'est paradoxalement, lorsque les possibilités d'une réalisation de l'Union européenne se seront éloignées des politiques extérieures des gouvernements européens, que l'idée européenne apparaîtra dans certains programmes politiques, notamment dans le national-socialisme allemand, qui tente de justifier sa politique de conquête et le recours à la force sous les apparences d'un « Ordre nouveau européen⁵⁹ ».

Il faut cependant rappeler que l'Internationale ouvrière socialiste, la II^e Internationale, a pris nettement position en faveur de l'idée d'Europe unie. Dès février 1926, la Conférence socialiste internationale de Bruxelles pose le principe de l'union douanière européenne. Dans le plan d'action commune fixé par les délégués des partis socialistes d'Allemagne, de

France et de Belgique, on peut lire : « La dépendance et l'interpénétration économique des nations démontrent les nécessités d'accords commerciaux pouvant et devant familiariser les peuples avec l'idée d'une union douanière européenne, étape dans la voie conduisant vers une politique économique internationale⁶⁰. »

En 1930, l'Exécutif de l'Internationale ouvrière socialiste a donné son adhésion officielle au projet Briand⁶¹. Léon Blum, dans un article paru dans le journal *Le Populaire*, le 10 septembre 1930, précise que l'Internationale avait constitué, pour l'examen des problèmes de tout ordre se rattachant à la Société des Nations, une commission spéciale qui a siégé à Zurich avant le Bureau et avant l'Exécutif. C'est cette commission qui a procédé à l'examen du mémorandum Briand et des problèmes complexes qui se rattachent au projet de fédération européenne. Elle s'est trouvée unanime, poursuit Léon Blum, citant la commission, « pour constater l'urgente nécessité d'une collaboration économique plus étroite entre les États européens, collaboration sans laquelle ils seront entraînés tous dans une misère et une décadence communes ». Elle a estimé avec la même unanimité, « qu'il importe d'accueillir avec sympathie tout effort tenté pour amener une entente politique et une coopération politique plus étroite en Europe, cette entente et cette coopération étant indispensables au maintien et à la consolidation de la paix⁶²... ».

La social-démocratie allemande en 1926, inscrit à son programme un passage relatif aux États-Unis d'Europe, tandis qu'à la même époque, le Parti ouvrier anglais portant à l'ordre du jour la question de l'internationalisation des colonies, l'envisage comme le fondement d'une unification de l'Europe⁶³.

Hors de cela, ce ne sont pas les partis en tant que tels qui ont pris position en faveur de l'Europe, mais des individualités, des personnalités politiques appartenant à différents partis qui se sont prononcés de manière publique sur l'Union européenne.

2. L'engagement européiste de personnalités politiques

Gonzague de Reynolds, en 1933, dans une vision critique de l'eupéanisme, fait le portrait politique du bon européen : « Né au XIX^e siècle, formé au XIX^e siècle, il lui répugne tout de même de s'abandonner complètement à l'internationalisme tel que le conçoivent les révolutionnaires, les marxistes. Il cherche un moyen terme entre l'idée internationale et l'idée de patrie. Il croit la trouver à la fois dans la SDN et dans l'idée européenne. C'est que notre "bon européen" est un libéral, il représente même l'effort du libéralisme pour se renouveler, s'élargir, s'adapter au siècle antilibéral qu'est déjà le nôtre (...) Ajoutez-y une dose de socialisme politique et parlementaire, n'allant pas plus loin que le socialisme de la deuxième internationale, et vous aurez la formule du "bon européen"⁶⁴. » Si l'on adjoint quelques conservateurs, aux libéraux, démocrates et socialistes ainsi définis, on obtient l'éventail à peu près complet des personnalités politiques qui soutiennent ouvertement l'idée d'Europe unie.

Une droite nationale, plus conservatrice que nationaliste, se prononce en faveur d'une réalisation de l'unité européenne à travers les prises de position en France de Raymond Poincaré⁶⁵, de Joseph Barthélémy⁶⁶, de Lucien Romier⁶⁷, du Pr Hoetzsch du parti national allemand, de von Raumer et de von Kardoff du parti populaire en Allemagne, du Dr Dinghofer, chef du parti « Gross-deutschen » en Autriche⁶⁸, de conservateurs anglais tels

que Wickham Steed⁶⁹, Winston Churchill⁷⁰ ou L. S. Amery⁷¹, qui se prononcent pour l'Union européenne sans l'Angleterre ou de sir Arthur Salter⁷², l'un des rares hommes politiques anglais à désirer l'adhésion politique de la Grande-Bretagne au mémorandum Briand.

Le centre, libéral ou démocrate, est bien représenté par des sociaux-démocrates allemands comme Paul Loebe, président du Reichstag et président du Comité allemand paneuropéen, comme Herman Kranold⁷³, auxquels on peut joindre Eric Koch Weber, président du parti démocrate, et le Dr Schacht, également démocrate⁷⁴, les chanceliers Marx et Wirth du « Centrum ». Des Français, comme Louis Loucheur et Joseph Caillaux⁷⁵ se prononcent aussi pour les États-Unis d'Europe, ainsi que des Italiens tels que Francesco Nitti⁷⁶ ancien président du Conseil, et le comte Sforza⁷⁷, ancien ministre des Affaires étrangères, exilés par le régime de Mussolini. Briantchaninoff⁷⁸ et Kourtchinsky⁷⁹, russes démocrates, exilés par la révolution de 1917, sont, avec des nuances, favorables à l'Europe unie, mais sans la Russie.

Enfin, la gauche radicale ou socialiste non communiste, dans le prolongement du pacifisme internationaliste d'avant 1914, a joué le rôle moteur dans la diffusion et l'entreprise d'une union de l'Europe avec des personnalités comme Aristide Briand, Édouard Herriot⁸⁰, Paul Painlevé, Paul Boncour, Léon Blum⁸¹, les Belges Vandeverlde, Jules Destrée⁸², Woytinsky, Edo Fimmen⁸³, ou l'Autrichien Karl Renner, Vice-Président de l'Union paneuropéenne autrichienne.

Face à ces trois groupes politiques, les personnalités des partis extrêmes qui les entourent, manifestent une hostilité affichée à l'idée d'Europe unie. Charles Maurras en France, n'est que sarcasme pour les États-Unis d'Europe de Briand⁸⁴, avec peut-être plus d'animosité contre l'homme et ce qu'il représente à ses yeux, que contre le projet. Pour tant, Alphonse de Chateaubriant⁸⁵, dans l'immédiat après-guerre, et surtout Drieu La Rochelle⁸⁶ jusqu'au début des années 30, qui professeront plus tard, l'un et l'autre, un attachement enthousiaste au fascisme mussolinien et même au nazisme hitlérien, conjuguent pour l'instant, un nationalisme de cœur et un européisme de raison.

Le fascisme en Italie qui s'exprime sur cette question directement par Mussolini lui-même, dans la réponse du gouvernement italien au mémorandum Briand, indirectement à travers la revue *Antieuropa* ou d'une manière plus nuancée par Antonino d'Alia⁸⁷, Gualtierotti⁸⁸ ou Eduardo Cimbali⁸⁹, s'oppose à l'européisme au nom du maintien d'une souveraineté nationale intégrale. Le refus est tantôt acerbe, tantôt revêtu de bons sentiments, lorsque, par exemple, Mussolini utilise l'étiquette européenne pour sa politique étrangère en 1933 et 1934, tout en ne retirant rien à l'attachement indéfectible au nationalisme.

Le programme du parti national-socialiste en Allemagne, en ce qui concerne les relations internationales, avant d'emprunter dans les années de guerre une phraséologie pseudo-européiste, est encore plus hostile aux rapprochements européens. Un discours de Hitler aux chefs du Parti, prononcé à Munich en septembre 1928, donne la mesure de son antieuropéisme, à travers une critique violente de la politique de Stresemann : « En premier lieu, notre peuple doit être délivré de la confusion lamentable où l'entraînent les convictions internationalistes, il faut l'éduquer sciemment et systématiquement dans un nationalisme fanatique (...) ...en délivrant le peuple de ces croyances pitoyables... – telles

que la croyance dans la réconciliation et la compréhension mutuelle, dans la paix du monde, la Société des Nations et la solidarité internationale —, nous détruisons ces idées. Il n'existe qu'un droit au monde et c'est le droit de la force⁹⁰. »

Dans le camp marxiste, la III^e Internationale fondée à Moscou par Lénine en 1919, adopte comme tactique, après l'échec de la révolution en Allemagne et le ralliement à la thèse de la consolidation du socialisme dans un seul pays, de repousser tout compromis avec les socialistes de la II^e Internationale. La rupture est consommée à la Conférence de Berlin (2-5 avril 1922), et désormais les partis communistes hors de Russie, sous les directives de Lénine, puis de Staline, vont mener une politique de combat contre « l'internationalisme », puis « l'euro péisme » des sociaux-démocrates⁹¹. Pourtant, les tenants de la révolution ininterrompue avec Trotski, maintiennent la thèse de l'internationalisme « libérateur » marxiste. Dans un article paru dans la *Pravda*, le 30 juin 1923, intitulé « De l'opportunité du mot d'ordre des États-Unis d'Europe⁹² », Trotski intègre le thème, encore naissant, des « États-Unis d'Europe » dans la perspective d'une révolution communiste qu'il ne désespère pas de faire aboutir dans toute l'Europe pour lutter contre les États-Unis d'Amérique, considérés désormais comme « la place forte du capitalisme⁹³ ». Cette thèse est reprise, peu après les accords de Locarno, par John Pepper, dans un article d'avril 1926 de « *L'Internationale Communiste* » sous le titre « Les États-Unis de l'Europe socialiste⁹⁴ ». Ce mot d'ordre, selon l'auteur, est désormais justifié⁹⁵ et il s'agit de doubler sur son propre terrain la social-démocratie qui s'exprime à travers la « Paneurope » du comte Coudenhove-Kalergi.

L'euro péisme, de Drieu La Rochelle à Trotski, s'étend donc sur la majeure partie des partis politiques de l'Europe, non sans superficialités ni contradictions. Ce courant s'étend également dans le temps selon des limites historiques qu'il convient maintenant de préciser.

c) Chronologie de l'euro péisme

Le problème posé par la chronologie de l'euro péisme n'est pas tant celui de la fin que du commencement. L'idée européenne est lancée mais elle n'est pas — à ce jour — terminée. La Seconde Guerre mondiale est une halte incontestée dans son cheminement, même si l'idée ressurgit souterrainement dans les mouvements de résistance, même si elle est récupérée par les puissances de l'Axe à des fins de propagande durant le conflit. La césure terminale 39-40 s'explique donc aisément, mais le point de départ est sujet à caution.

Les expressions « fédération européenne », « États-Unis d'Europe », « Union douanière européenne » n'apparaissent pas avec le XX^e siècle naissant. Il y a effectivement une histoire de l'idée d'Europe unie, mais cette histoire, de par le sens presque exclusivement formel donné au mot « idée », se confond avec l'histoire d'une terminologie évoquant l'Europe; l'histoire de l'idée d'Europe n'est que l'histoire de l'expression « Europe » dans la variété de ses significations politiques.

Par-delà une identité d'appellation entre les projets « européens » de paix perpétuelle du XVII^e ou du XVIII^e siècle, et les projets d'Europe unie des années 1920 et suivantes, une mutation radicale du contenu s'est réalisée: il ne s'agit plus de proposer des plans applicables à des relations internationales dominées par l'Europe, mais de sauver un continent en

péril ; il ne s'agit plus de chercher à construire une organisation juridique à caractère universel sous des vocables « européens », mais d'unir les nations européennes contre un ennemi commun. Et cet ennemi commun n'est pas extérieur à l'Europe, il se trouve au sein même des nations européennes : c'est l'autodestruction de l'Europe nationaliste dans la guerre totale, telle qu'elle apparaît en 1914, ce que certains auteurs ont appelé « la guerre civile européenne » ; c'est la menace que suscite l'apparition en 1917 du socialisme marxiste-léniniste d'État en Russie.

Voilà pourquoi il est possible de situer les commencements du courant et de l'idée européenne – non de l'idée d'Europe –, aux alentours de la Première Guerre mondiale, à l'issue de laquelle l'idée de fédération européenne acquiert pleinement sa spécificité par rapport à l'internationalisme d'extension universelle. La création de la SDN en effet, venant apporter un commencement de réalisation aux aspirations internationalistes, ne tarit nullement la propagande en faveur de l'Europe unie. Sa persistance et un développement jusque-là inégalé, constituent des éléments de preuve *a posteriori* de cette mutation de l'idée par-delà l'identité terminologique. Le fondement principal enfin, du sentiment fédérateur en Europe, n'est plus le même avant et après la guerre ; il s'appuie désormais essentiellement sur la crainte d'un conflit, sur ce que l'on a appelé « le problème de la sécurité », crainte et problème nullement ressentis en ces termes par les peuples d'Europe avant 1914.

Cette ambiguïté de sens entre internationalisme et européisme commençant à s'estomper aux lendemains de la Première Guerre mondiale, laissait apparaître une seconde ambiguïté concernant cette fois le contenu et la nature de l'idée européenne.

§ 3 – La problématique de l'idée d'Europe unie

Cette nouvelle ambiguïté de l'idée européenne se manifeste à la fois par une dualité de contenu et par une dualité de nature.

a) La dualité de contenu

Toute la génération pensante qui a vécu la Première Guerre mondiale et qui s'exprime dans l'entre-deux-guerres de Paul Valéry à Oswald Spengler, d'Albert Demangeon à Lucien Romier, ne fait que ressentir et souligner le « déclin de l'Europe ». Ce déclin que la guerre a révélé sur le plan politique et économique avec l'ascension des puissances extra-européennes que sont les États-Unis et le Japon, avec la revendication de l'autonomie et de l'indépendance de la part des peuples colonisés par les nations européennes, a fait prendre conscience d'un autre déclin, celui de la civilisation européenne, à travers la crise des valeurs brutalement cristallisée dans les faits par cette même guerre et par la révolution russe.

Le caractère équivoque du terme « Europe » déjà souligné, a permis d'identifier sous un vocable unique ces deux contenus, moral et politique, de l'idée d'Europe unie. Les défenseurs et les propagateurs de l'idée européenne, mêlent implicitement ou explicitement dans leurs propos ces deux phénomènes que la guerre a révélés simultanément bien que leur cheminement historique soit différent.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant de constater que les européistes les plus convaincus et les plus écoutés, comme Coudenhove-Kalergi ou Gaston Riou, préconisent la réalisation de l'unité européenne pour résoudre à la fois ces deux problèmes. Comme ils sont conscients que le sauvetage d'une civilisation, reposant elle-même sur une religion, le christianisme, ne peut être le résultat d'une simple mesure politique, ils cherchent à conférer à l'idée européenne une dimension mystique, quasi-religieuse, capable d'assurer, dans leur esprit, cette double finalité morale et politique. Reprenant Jean-Jacques Rousseau ou Frédéric Nietzsche, ils entendent proposer une foi nouvelle, une nouvelle table des valeurs, identifiée à la réalisation de l'unité européenne : l'unité politique serait en quelque sorte symbolique d'une nouvelle unité morale de l'Européen.

Tous les partisans de l'Europe unie n'aboutissent pas à une formulation aussi claire, mais, d'une manière ou d'une autre, leurs argumentations font jouer cette interférence entre le salut politique et moral de l'Europe. Cette dualité de contenu du concept « idée d'Europe unie » pendant l'entre-deux-guerres, a entraîné une dualité de nature du même concept.

b) La dualité de nature

L'idée européenne pendant l'entre-deux-guerres a revêtu deux formes révélatrices de deux natures conférées à l'idée. Ceux qui ont désiré l'unification du continent européen dans le but principal de parer au déclin économique et politique de l'Europe, de lui conserver la primauté qu'elle semble continuer à assurer en apparence par ses empires coloniaux et par la direction du jeu international au sein de la Société des Nations, ont donné à l'idée une forme et une nature de simple idée politique s'épuisant dans l'achèvement institutionnel de sa réalisation.

Au contraire, ceux qui ont étroitement lié la solution de ce premier problème d'ordre politique, au sens large du terme, à la crise de civilisation d'ordre moral et spirituel, ont créé volontairement une « mystique européenne⁹⁶ » au point même d'élever au rang de divinité nouvelle la réalisation de « l'Europe ». Cette seconde forme conférée à l'idée par les auteurs les plus importants du courant européen de la période considérée, fait pénétrer l'euro-péisme dans le champ des idéologies politiques, tout en apportant des éléments-clés pour la compréhension de la nature de l'idéologie politique elle-même, en raison justement de l'ambiguïté de contenu de l'idée européenne entre la sphère morale-religieuse et la sphère politique.

À cela il convient d'ajouter que ces mêmes ardents européistes des années 20 et 30 devaient lutter contre des idées politiques dominantes qui avaient elles-mêmes, et depuis longtemps parfois, emprunté cette forme idéologique du discours politique, identifiant la politique à un substitut historique de la religion. Pour tenter de vaincre des idéologies politiques comme le nationalisme ou le socialisme, les européistes se trouvaient confortés dans leur volonté d'ériger l'idée européenne en idéologie, en mystique.

Cette conception idéologique de l'idée européenne durant l'entre-deux-guerres manifeste à la fois l'ampleur, la richesse de vues de ces « premiers européens », et aussi peut-être, l'insuccès de leur entreprise. Le courant européen de l'après Seconde Guerre mondiale n'en a peut-être pas tiré tous les enseignements possibles, en n'évitant pas la réédition d'erreurs tactiques et surtout, en réagissant excessivement à l'encontre de cette dimension

« idéologique » de l'idée, pour mieux adopter à son tour une idéologie qui prétend supprimer l'idéologie : l'économisme technocratique.

La démarche scientifique qu'Aristote et ses disciples ont imprimée à l'étude des phénomènes politiques, opérant une ascension de l'esprit d'une description intelligente des faits à l'intelligence même de la réalité décrite, constitue l'idéal dont a voulu s'inspirer cette étude de vingt années de l'histoire d'une idée politique.

L'esprit humain doit diviser pour exposer ce qui est un dans la réalité. C'est pourquoi, la première partie de cette étude s'attache à montrer l'existence du courant européen entre les deux guerres mondiales. Le courant est à la simple idée ce que la rivière est à la source : il y a un volume, un débit, une confluence, une convergence, une constance et une puissance également. En prolongeant l'image, c'est à un torrent qu'il faut comparer le courant européen de 1919 à 1939, capricieux dans son parcours comme dans son débit.

La deuxième partie tente de définir l'idée portée par ce courant, et cette définition s'attache successivement au contenu spécifique de l'idée, à sa nature et à sa confrontation avec les réalités historiques contemporaines. L'idée d'Europe unie n'échappe pas à la mutation globale de la pensée politique en idéologie, et l'ambiguïté de sa finalité fait de l'idéologie européenne, ce qu'il est possible d'appeler une « idéologie-réflexe », révélatrice à la fois de la pensée européenne émergente et du phénomène idéologique dans la pensée politique.

NOTES

- ¹ Ydewalle Charles, *Vingt ans d'Europe, 1919-1939*, préface d'André Tardieu, Paris, Flammarion, 1939, 271 p., p. 79.
- ² De Jouvenel Bertrand, *D'une guerre à l'autre*, Paris, Calmann-Lévy 1941, t. II, 445 p., p. 274 et 275.
- ³ Par exemple, Genet, *L'époque contemporaine (1851-1939), Classes terminales* Paris, Hatier, 1958, p. 494 et 497.
- ⁴ Lecercq Jean, *Histoire de l'unité européenne*, Paris, Gallimard, « Idées », 1965, 384 p.
- ⁵ Albonetti Achille, *Préhistoire des États-Unis de l'Europe*, Paris, Sirey, 1963, 311 p.
- ⁶ Voyenne Bernard, *Histoire de l'idée européenne*, Paris, P.B. Payot, 1964, 249 p.
- ⁷ Du roselle Jean-Baptiste, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, préface de Jean Monnet, Paris, Seuil, Denoël, 1965, 347 p.
- ⁸ Philip Olivier, *Le Problème de l'Union européenne*, préface de Denis de Rougemont, Neuchâtel, La Baconnière, 1950, 380 p.
- ⁹ Bonnefous Édouard, *L'idée européenne et sa réalisation, 1950*, Paris, Ed. du Siècle; même ouvrage : *L'Europe en face de son destin*, préf. A. Siegfried, Paris, Ed. Gd Siècle, 1952, 386 p.
- ¹⁰ Sainte-Lorette Lucien de, *L'idée d'union fédérale européenne*, Paris, Colin, 1955, 204 p.
- ¹¹ Curcio Carlo, *Europa, storia di un'idea*, Firenze, Vallecchi, 1958, 2 vol., 1003 p.
- ¹² Rougemont Denis de, *Vingt-huit siècles d'Europe, la conscience européenne à travers les textes d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961, 427 p.
- ¹³ Bonneville Georges, *Prophètes et témoins de l'Europe*, A. W. Sijthoff Leiden, 1961, 182 p.
- ¹⁴ Brugmans Henri, *L'idée européenne 1920-1970*, 3e éd., Bruges, De Tempel, 1970, 405 p.

- ¹⁵ Lory Marie-Joseph, *Deux leçons sur l'Europe, 1914-1947*, préf. de H. Brugmans, Bruges, De Tempel, 1968, 491 p.
- ¹⁶ Gouzy Jean-Pierre, *Les pionniers de l'Europe communautaire*, avant-propos de Henri Rieben, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1968, 172 p.
- ¹⁷ Binoux Paul, *Les pionniers de l'Europe : l'Europe et le rapprochement franco-allemand : Joseph Caillaux, Aristide Briand, R. Schuman, Konrad Adenauer, Jean Monnet*, Paris, Klincksieck, 1972, 221 p.
- ¹⁸ Gruter Édouard, *L'idée européenne*, Paris, A. Colin, 1971, 96 p.
- ¹⁹ Melchior de Molènes Charles, *L'Europe de Strasbourg* préf. de Jacques Chasteney, Paris, Roudil, 1971, 774 p.
- ²⁰ Sédillot René, *Survol de l'histoire de l'Europe*, Paris, Fayard, 1967, 283 p.; *Into Europe, sir Edward Hulton*, London, Hulton Pub. Ltd, 1967, 152 p.; *Lord Gladwyn, The European Idea*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1966, 159 p., etc.
- ²¹ Il est pratiquement impossible de vouloir recenser l'ensemble des articles de presse parus dans 27 pays d'Europe, sans compter l'Amérique, pour une période de 20 ans. Des articles de quotidiens français, allemands, anglais, américains, ont été utilisés pour cette étude. Leur recensement ici n'aurait aucune valeur.
- ²² Les bibliographies « européennes » existantes ont le grave inconvénient de n'être pas sélectives et la généralité du terme « européen » excède, et de beaucoup, l'euro-péisme. Sur l'idée d'Europe unie pendant l'entre-deux-guerres, ces bibliographies sont souvent sommaires pour ne pas dire lacunaires : les sources véritables sont constituées par le fonds européen de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et de la Bibliothèque de l'O.N.U. à Genève. Citons cependant la Bibliographie européenne du Centre européen de la culture, Genève, Sijthoff, 1965, avec une introduction de D. de Rougemont.
- ²³ Sur près de 300 ouvrages recensés, 170 sont écrits en langue française, 64 en allemand, 18 en italien, 2 en espagnol, 2 en russe, 2 en grec, 1 en roumain, 1 en bulgare, 1 en polonais ; sur un peu plus de 300 articles, 201 sont écrits en français, 37 en allemand, 56 en anglais, 11 en italien, 3 en russe, 1 en roumain, 1 en bulgare, 1 en polonais et 1 en finlandais.
- ²⁴ Ce mouvement a survécu à la Première Guerre mondiale : Waetcher, « The United States of Europe », Londres, 1923.
- ²⁵ Les noms des mouvements qui ont parfois changé dans le temps, entraînent des confusions : Bernard Voyenne dans son *Histoire de l'idée européenne*, Paris, Payot 1964, signale la création en 1930 par Yves Le Trocquer, de « L'Union douanière européenne », qu'il distingue de l'« Union économique et douanière européenne ». Or, il n'en est rien. Il s'agit du même mouvement, dont le premier congrès a eu lieu en 1930 (cf. H. Truchy, *L'Union douanière européenne*, recueil des cours de La Haye, 1934, 48. p. 586-587).
- ²⁶ Concentration en 1911 des grandes aciéries luxembourgeoises.
- ²⁷ Mayrisch meurt le 5 mars 1928 dans un accident d'auto.
- ²⁸ Coudenhove-Kalergi (*Kampf um Europa*, 1949 ; *J'ai choisi l'Europe*, 1952), raconte que le directeur de cette revue, Asveri Gravelli, était en fait, selon lui, pro-européen, et que sous l'apparence de la critique, cette revue, qui, à partir de 1933 s'appellera *Ottobre*, diffusait les idées paneuropéennes.
- ²⁹ Dunet Amédée, *L'Union européenne*, Paris, 1932 ; la diffusion s'est limitée à 2 numéros (sept. et oct.).
- ³⁰ Par exemple, l'article de Jules Romains, « Pour que l'Europe soit » dans le numéro d'avril 1930 de la revue *Europe*.
- ³¹ Ferrara Oreste, *Organisation des continents et fédération européenne*, in article « Panaméricanisme » du Dictionnaire diplomatique.
- ³² Woytinsky, *Les États-Unis d'Europe*, Bruxelles, L'Églantine, 1927, 178 p., p. 130.

- ³³ Le thème du Congrès de 1922 était déjà celui de « La Reconstruction de l'Europe », et celui de 1929, « L'organisation de la paix ».
- ³⁴ Alvarez Alejandro, *La réforme du pacte de la SDN sur des bases continentales et régionales*. Rapport présenté à la V^e Session de l'Union juridique internationale, juin 1926, Issoudun, 1926, 148 p.
- ³⁵ Romier Lucien, *La Solidarité européenne* – Semaines Sociales de France – Le Havre, XVIII^e Session, 1926, p. 515-530.
- ³⁶ *La Solidarité européenne* – Compte rendu du Congrès universitaire international de l'Europe occidentale, Bruxelles, 17-19 mars 1927 104 p.
- ³⁷ À titre d'exemples pour la France, le Congrès national des conseillers du commerce extérieur, 1928 (thème : « L'Union douanière européenne ») ; le Congrès national de l'Union nationale des mutilés, réformés et Anciens combattants, 1930, (thème : « La Fédération européenne »).
- ³⁸ « United States of Europe », Report of the Conference held in may 1930 at Dunford House, near Midhurst, Sussex, London, 28 p.
- ³⁹ Aperçus européens – Conférences organisées par la Société des anciens élèves et élèves de l'école libre de sciences politiques, Paris, Alcan, 1931, 149 p. Ces conférences ne réunissaient en fait que des personnalités représentant les alliés diplomatiques de la France en Europe centrale (Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) et elles n'avaient ni la prétention, ni l'envergure du fameux Congrès des sciences politiques de 1900 sur les États-Unis d'Europe.
- ⁴⁰ Convegno di scienze morali e storiche (Volta), L'Europa, 14-20 novembre 1932 – Roma – Reale Accademia d'Italia, 2 Volumes de 709 et 449 pages – La volumineuse et luxueuse relation du congrès est à l'image du « grandiose » qui apparaît à la même époque dans l'architecture du fascisme Mussolinien, repris par la suite dans le « Kolossal » Hitlerien.
- ⁴¹ *L'Avenir de l'esprit européen*, Paris, SDN, Institut de Coopération Intellectuelle, 1934, 307 p. ; « L'Avenir de l'esprit européen » in *Coopération intellectuelle*, mars 1934, p. 69-86.
- ⁴² Auteur de *Europe, ma patrie*, Paris, 1928, et de *S'unir ou mourir*, Paris, 1929.
- ⁴³ Selon Lucien de Sainte-Lorette, *L'idée d'union fédérale européenne*, Paris, Colin, 1955, p. 102.
- ⁴⁴ *Atlas historique*, Paris, Stock, 1969 ; Belloc Marc et Bonnet Jean-Pierre, *Chronologies 1914-1945*, Paris, Hachette, 1973, 287 p. ; Albrecht-Carrié, *France, Europe and the two world wars*, Genève, 1960 ; Baumont Maurice, *La faillite de la paix (1918-1939), Peuples et civilisations, II*, Paris, PUF, 1960 ; Chastenet Jacques, *Histoire de la III^e République* (tomes V, VI, VII), Paris, Hachette, 1960, 62, 63 ; Duroselle Jean-Baptiste, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1971 ; *Les relations franco-allemandes de 1918 à 1950*, Cours de Sorbonne, CDU ; L'Huillier Fernand, *De la Sainte Alliance au Pacte Atlantique*, 2 vol. Neuchâtel, La Bâconnière, 1954 ; Mourin Maxime, *Histoire des nations européennes de 1918 à 1962*, Paris, Payot, 1962-1963, 3 vol. ; Rain Pierre, *L'Europe de Versailles (1919-1939)*, Paris, Payot 1945 ; Renouvin Pierre, *Histoire des relations internationales. Les crises du XX^e siècle* : ... t. VII : 1914-1929, t. VIII : 1929-1945, Paris, Hachette, 1957.
- ⁴⁵ La Roumanie s'est accrue de la Transylvanie aux dépens de la Hongrie nouvelle, et de la Bessarabie, aux dépens de la Russie. La Grèce, tard venue au combat, s'est accrue de la Thrace, aux dépens de la Bulgarie.
- ⁴⁶ La Russie, en signant un armistice séparé à Brest-Litovsk en 1917, a perdu des territoires au profit des puissances centrales puis au profit de ses ex-alliés, une fois la guerre terminée, à travers les opérations militaires de 1919 entre Russes « blancs » et « rouges ».
- ⁴⁷ Il faudrait ajouter pour la précision du détail que l'Allemagne cède Eupen et Malmédy à la Belgique et que le plébiscite du Schleswig conduit à une restitution de sa partie nord au Danemark
- ⁴⁸ « Chacun connaît les conditions auxquelles le traité de Saint-Germain réduisit l'État Autrichien. Avec ses six millions d'habitants, et les quelques millions de Hongrois, il était tenu de payer aux ex-alliés la totalité des réparations imposées à tout l'Ancien Empire ... L'Autriche survivante et ce qui restait de la Hongrie demeuraient seules débitrices de la somme de soixante milliards. Aucun des vainqueurs

- n'eut le courage de dire que, pour faire payer ces débiteurs, il fallait d'abord les faire vivre. » Ydewalle Charles, *20 ans d'Europe*, 1939, p. 213 et 214.
- 49 Avec, en contrepartie, le problème des minorités.
- 50 Documents relatifs à l'organisation d'une Union fédérale européenne, Genève, 1930; Scelle G., Mirkine-Guetzévitch, *L'Union européenne*, Paris, Delagrave, 1931.
- 51 Inspirés par les écrits du comte Coudenhove-Kalergi, et notamment Paneuropa, Vienne 1923, trad. française, *Paneurope*, 1927, p. 42-45.
- 52 Manuel Roger, *L'Union européenne*, Paris, 1932, p. 262-63; Ralli Georges, *Essai sur le problème de l'entente européenne*, Paris, 1932, p. 200 et s.; Binoux Paul, *Les Pionniers de l'Europe*, Paris, 1972, p. 132. Il convient de rappeler que le traité de Versailles avait formellement prohibé l'union éventuelle future de l'Allemagne et de l'Autriche (Anschluss).
- 53 Ydewalle Charles, *Vingt ans d'Europe*, Paris, Flammarion, 1939, p. 20.
- 54 Résumés de la presse allemande, juillet-décembre 1929, Archives du ministère français des Affaires étrangères, Europe 1918-1929 – Note de Presse de l'Ambassade de France en Allemagne, du 25 septembre 1929: « À l'exception de la *Vossische Zeitung* qui s'exprime avec une prudence plutôt bienveillante, tous les journaux des 5 et 6 septembre n'ont que railleries, reproches et invectives à l'adresse du représentant de la France et de ses conceptions: "Formules pour intellectuels, phrases sans vigueur" (*Kölnische Zeitung*), déception sur le vide de ces propositions (*Hamburger Fremdenblatt*), "peu d'esprit pratique" (*Germania*), "Le monde est las des phrases qui ne relèveront pas le prestige de l'orateur" (*Deutsche Allgemeine Zeitung*). M. Briand a évité d'en parler dans les détails (*Vonwärts*)... »
- 55 Cimbali Eduardo, *Il 24 maggio, gli Stati Uniti di A. Briand*, Catania, Giannotta, 1930, p. 23: « ... Mais la conception politique des États-Unis d'Europe ressuscitée par Aristide Briand, n'est pas une conception, – même dans ses moindres aspects – justement et saintement internationale: elle est égoïstement, coupablement et de manière française anti-internationale ... » (traduction de l'auteur).
- 56 De Jouvenel Bertrand, *Le Réveil de l'Europe*, Paris, Gallimard, 1938 283 p., 1938; *D'une guerre à l'autre*, Paris, Calmann-Lévy, 1941, tome II, 445 p.
- 57 Coudenhove-Kalergi, comte R. N., *J'ai choisi l'Europe*, op. cit., p. 117-119.
- 58 Congrès européen, Bâle (1-4 octobre 1932), Vienne, Éditions paneuropéennes, 72 p. (III^e congrès de Paneuropa).
- 59 Le thème « européen » est tardif dans la politique national-socialiste de Hitler. Le slogan de l'« Ordre Nouveau » n'apparaît que vers les années 1935-1936, comme dans le discours de Hitler du 22 mars 1936, deux semaines après la réoccupation de la rive gauche du Rhin: « ... Les peuples doivent forger entre eux de nouveaux rapports, créer de nouvelles structures ... Mais sur cet Ordre Nouveau que nous devons établir sont écrits les mots: raison et logique, compréhension et considération mutuelles. Ils se trompent lourdement ceux qui croient que sur le seuil de cet Ordre Nouveau on peut écrire "Versailles". » « Ce mot ne sera pas la devise de l'Ordre Nouveau mais son épitaphe » (A. Bullock, *Hitler ou les mécanismes de la tyrannie*, Paris, Marabout J., 1963, tome I, p. 338). Ce n'est qu'en août 1941 seulement, dans l'euphorie des victoires à l'Est contre les Soviétiques, que se généralise dans les discours, les communiqués, le slogan de l'« Ordre Nouveau européen » ou de la « Solidarité Européenne » (Bullock, op. cit., tome II, p. 148).
- 60 Woytinsky, *Les États-Unis d'Europe*, op. cit., p. 129 et 173.
- 61 Bulletin de l'IOS, 8 sept. 1930, Résumé des travaux de l'Internationale.
- 62 Léon Blum, « Il faut un coup d'audace », *Le populaire*, 10 septembre 1930.
- 63 Woytinsky, *Les États-Unis d'Europe*, op. cit., p. 173.
- 64 Reynolds Gonzague de, *L'Europe tragique*, Paris, Spes, 1935, p. 397.
- 65 Poincaré Raymond, préface au livre de Gaston Riou, *Europe, ma patrie*, 1928; article dans *Vita internazionale*, sept.-oct. 1929, p. 125-128 « Stati-Uniti d'Europa »; ou encore l'article « Union nationale, Entente européenne » in *L'Illustration*, 17 oct. 1931.

- ⁶⁶ Barthélemy Joseph, « Après Locarno : vers les États-Unis d'Europe », *Rev. pol. et parlem.* 15 déc. 1925, l'article « États-Unis d'Europe » dans le dictionnaire diplomatique de l'Académie diplomatique internationale.
- ⁶⁷ Romier Lucien, *La Solidarité Européenne*, XVIII^e Session des Semaines sociales de France, Le Havre, 1926, p. 515-530. *Qui sera le maître ? Europe ou Amérique ?*, (1927) Paris, Hachette.
- ⁶⁸ Vice-président de l'union paneuropéenne autrichienne. Coudenhove-Kalergi, *J'ai choisi l'Europe*, *op. cit.*, p. 119 : l'Union européenne pour réaliser l'Anschluss.
- ⁶⁹ Steed Wickham, rédacteur en chef de *Review of Reviews*, « British commonwealth, America and Europe », *Pan-American Magazine*, oct. 1929, p. 144-148.
- ⁷⁰ Churchill Winston, « United States of Europe », *Saturday Evening Post*, 16 fév. 1930 ; « Die vereinigten Staaten von Europa », *Nord und Süd*, juin 1930, p. 481-493.
- ⁷¹ Amery L. S., « The British Empire and the Paneuropean idea », *Journal of International Affairs*, janv. 1930, p. 12 ; Discours au II^e Congrès paneuropéen, Berlin, 17 mai 1930 ; article « Union européenne » du Dictionnaire diplomatique de l'Académie diplomatique internationale.
- ⁷² Sir Arthur Salter, *The united States of Europe and other papers*, Londres, 1933, 304 p.
- ⁷³ Kranold, *Vereinigte Staaten von Europa, eine Aufgabe proletarischer Politik*, Hannover, Meister und k^o, 1924, 31 p.
- ⁷⁴ Schacht Hjalmar, « The Pan-european problem », *Yale Review*, 1931, p. 217-233.
- ⁷⁵ Louis Loucheur est l'un des responsables français du mouvement Paneuropa ; Joseph Caillaux a adhéré au même mouvement ; malgré sa disgrâce politique au sein de la « classe politique » française, l'importance de ses opinions, de ses écrits ne doit pas être sous-estimée ; il est notamment l'auteur de nombreux articles pour les revues *Living Age*, *World's Work*, *Monde nouveau* ... ainsi : « United States of Europe », *Living Age*, 6 juin 1925 (p. 495-7) et « Europe must unite or die », *World's work* (N-Y), nov. 1926, p. 34-39.
- ⁷⁶ Nitti Francesco, *Scritti politici : l'Europa senza pace ; la decadenza del l'Europa*, Laterza 1920 (1a ed.) – Le Fédéralisme, la paix et l'avenir de l'Europe, Paris, 1927.
- ⁷⁷ Sforza, comte Carlo, *Les États-Unis d'Europe*, Bruxelles, 1929 ; Extrait de la revue de l'Université de Bruxelles, n^o 2, déc.-janv. 1930, p. 103 à 118 ; « The proposed federation for European States », avec J. B. Whitton, *Current history*, juillet 1930.
- ⁷⁸ Briantchaninoff, président de l'ANRLN (Association nationale russe pour la Ligue des nations). *Le problème de l'union fédérative européenne*, Paris, V. Attinger, 1930, 120 p.
- ⁷⁹ Kourtchinsky ou Kurcinskij, *Les États-Unis d'Europe*, Estonie, Tartu, 1930.
- ⁸⁰ Herriot Édouard, Discours à la chambre des députés, du 25 janvier 1925 ; *Europe*, Paris, Rieder, 1930 ; « Der europäischer Staatenbund », *Paneuropa*, déc. 1926, p. 6-23 ; « Paneurope ? », *Foreign Affairs* (N-Y) janv. 1930, p. 237-247 ; Article « Union européenne » du Dictionnaire diplomatique de l'Académie diplomatique internationale.
- ⁸¹ Adhérents tous les trois à *Paneuropa* de Coudenhove-Kalergi.
- ⁸² Destrée, député socialiste belge, dans son ouvrage *Pour en finir avec la guerre* (Bruxelles, L'Églantine, 1931), déplore l'absence de l'idée européenne dans les programmes des partis socialistes.
- ⁸³ Fimmen Edo, *Labour's alternative. The United States of Europe or Europe limited*, London, The labour publishing company limited, 1924, 128 p. ; *Vereinigte Staaten Europas oder Europa*, Iena, Thuringer Verlag, 1924.
- ⁸⁴ Maurras, *Dictionnaire politique et critique* établi par les soins de Pierre Chardon, Paris, Fayard, 1931-1934, 5 volumes.
- ⁸⁵ Chateaubriant Alphonse de, *Cahiers 1906-1951*, Paris, 1955, p. 55, cité par Paul Sérant, « Le Romantisme fasciste », Paris, Fasquelle, 1959, 321 p.
- ⁸⁶ Drieu La Rochelle, *Genève et Moscou*, Paris, 1928 ; *L'Europe contre les patries*, Paris, Gallimard, 1931.

- ⁸⁷ Alia Antonino d', *Confederazione europea*, Roma, Cremonese, 1934, 141 p.
- ⁸⁸ Gualtierotti, *Le ore decisive del l'Europa, Pan Europa? Mitteleuropa? Finis Europae?*, Milano, Hoepli, 1935, 140 p.
- ⁸⁹ Cimbali Eduardo, *Il vintiquattro maggio, gli Stati uniti d'Europa di Aristide Briand*, Catania, Giannotta, 1930, 92 p.
- ⁹⁰ *Völkischer Beobachter*, 23 septembre 1928, cité par Alan Bullock, *op. cit.*, tome 1, p. 134.
- ⁹¹ Même après la révision tactique opérée par le VII^e congrès du Komintern en 1935, visant à un rapprochement des communistes et des socialistes pour réaliser un « vaste front populaire anti-fasciste » (Georges Dimitrov), la III^e Internationale demeurera hostile à l'idée de fédération européenne, préférant, selon la théorie stalinienne, s'appuyer sur le sentiment national pour conquérir le pouvoir, plutôt que d'utiliser l'internationalisme démocrate. (Jean Touchard, *Histoire des Idées Politiques*, Paris, PUF, 1971, t. II). Voir p.e. Knjazinskij V. B., *L'échec des plans de « l'unification de l'Europe »*. Étude sur les essais impérialistes d'une unification anti-soviétique de l'Europe entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, Moscou, 1958, 212 p.
- ⁹² Trotski Léon, *Europe et Amérique*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1926, 142 p.
- ⁹³ Cf. les deux discours contenus dans le même ouvrage : « Des perspectives de l'évolution mondiale », 28 juillet 1924 et « L'Europe et l'Amérique », 15 février 1926.
- ⁹⁴ Pepper John, *Les États-Unis de l'Europe socialiste*, Paris, Librairie de l'humanité, 1926, 46 p.
- ⁹⁵ Allusion au refus opposé par Lénine en 1915 de retenir le mot d'ordre des États-Unis d'Europe.
- ⁹⁶ Expression utilisée notamment par Gaston Riou in *S'unir ou mourir*, Paris, Valois, 1929, 186 p., ou par Julien Benda in « Créons des mythes et des héros européens », *Europe nouvelle*, 17 fév. 1933.